

HOLDING E2A
Société à responsabilité limitée
au capital de 615 399 euros
Siège social : 34 Rue du Docteur Abel
26000 VALENCE
533 590 915 RCS ROMANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 27 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 27 décembre,,
A 10h00,

Au siège social de la Société,

Le soussigné :

Monsieur David DER BAGHDASSARIAN-KOSTIKIAN, demeurant 4 Allée Yves Montand- 26100 ROMANS SUR ISERE,

Gérant de la société HOLDING E2A, société à responsabilité limitée au capital de 615 399 euros, divisé en 615 399 parts sociales, rappelle que :

- ❖ suivant actes sous signature privée en date à VALENCE du 26/07/2024, enregistrés au Service des Impôts de Valence le 08/08/2024, la SAS SE.BE.AUR a cédé à Monsieur David GRAND, 10.712 parts sociales de 1 euro lui appartenant dans la Société.
- ❖ suivant actes sous signature privée en date à VALENCE du 26/07/2024, enregistrés au Service des Impôts de Valence le 08/08/2024, la SAS SE.BE.AUR a cédé à la SAS AJ INVESTISSEMENT, 33.000 parts sociales de 1 euro lui appartenant dans la Société.
- ❖ suivant actes sous signature privée en date à VALENCE du 26/07/2024, enregistrés au Service des Impôts de Valence le 08/08/2024, la SAS SE.BE.AUR a cédé à la SARL CP GESTION, 70.000 parts sociales de 1 euro lui appartenant dans la Société.
- ❖ les associés ont décidé collectivement, par Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2024, que sous réserve de la réalisation de cette cession, l'article 7 des statuts serait de plein droit remplacé par les dispositions suivantes, à compter du jour de la signification dudit acte à la Société par acte extrajudiciaire, ou du dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social,
- ❖ en conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit :

Article 7 - CAPITAL SOCIAL ET LIBERATION DES PARTS

« Le capital social est fixé à la somme de SIX CENT QUINZE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS (615.399,00 €) et divisé en 615.399 parts de un (1) euro, entièrement libérées, numérotées de 136 355 à 500 133 et de 519 634 à 685 558 et de 771 254 à 856 948, entièrement libérées.

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

à la société CP GESTION, soixante dix mille parts, numérotées de 274 709 à 344 708 inclus	70.000 parts
--	---------------------

à la société DUHAP HOLDING, cent soixante-cinq mille neuf cent vingt-cinq parts, numérotées de 519.634 à 685.558 inclus	165.925 parts
--	----------------------

à la société FIDUCIAIRE DER BAGHDASSARIAN, trois cent trente-cinq mille sept cent soixante-deux parts numérotées de 136.355 à 274.708, de 388.421 à 500.133 et de 771.254 à 856.948	335.762 parts
--	----------------------

à la société AJ INVESTISSEMENT, trente trois mille parts numérotées de 344 709 à 377 708 inclus	33.000 parts
--	---------------------

à M. David GRAND, dix mille sept cent douze parts numérotées de 377 709 à 388 420 inclus	10.712 parts
---	---------------------

Total égal au nombre de parts composant le capital social : Six cent quinze mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf parts,	615.399 parts."
--	------------------------

Le reste de l'article demeure inchangé.

- ❖ un original de chacun des trois actes de cession a été déposé au siège social ce jour, contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, il constate que la modification statutaire susvisée est devenue définitive à la date prévue, soit le 27 décembre 2024 jour du dépôt de l'acte au siège social.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

